

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue à huis clos le lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19 h 30 sont présents les conseillers (ères) :

Solange Pelletier  
Yves Pelletier  
Guylaine Chouinard  
Guy Pellerin  
Christian Thériault

Absente : Annie Bois

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-03-01

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès verbal de la réunion ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021
4. Recettes du mois et état de la caisse  
Conciliation bancaire  
Comptes à accepter
5. Débats :
  - 5.1 Poste d'adjointe à la direction générale
  - 5.2 Patinoire
  - 5.3 Déneigement des cours
  - 5.4 Emploi – Employé municipal
  - 5.5 Emplois d'été
    - 5.5.1 Moniteurs de terrain de jeux
    - 5.5.2 Responsable des travaux dans la forêt de Blanche-Neige
    - 5.5.3 Employés dans la forêt de Blanche-Neige
  - 5.6 Sécurité incendie
    - 5.6.1 Achats d'équipements et fourniture de services regroupés
    - 5.6.2 Schéma de couverture de risques
    - 5.6.3 Rencontre candidats intéressés
  - 5.7 Aliénation d'un bien public (lot à bois)
  - 5.8 Achat d'une camionnette
  - 5.9 Loisirs
  - 5.10 G7
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

**3. ACCEPTATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021**

2021-03-02

Il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter, tel que rédigé, le procès verbal de la réunion ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021.

#### **4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE**

Les recettes du mois totalisent 7 679,34 \$ réparties comme suit : taxes municipales 7 429,34 \$ ; location de salle 250,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 218 308,11 \$.

#### **CONCILIATION BANCAIRE**

##### Conciliation bancaire du 28 février 2021

Solde au relevé de compte en date du 28 février 2021	218 308,11 \$
Moins chèques en circulation	170,88 \$
Moins Erreur institution financière : taxes Ste-Félicité (Matane)	2 714,23 \$
Total	215 423,00 \$
Solde au grand-livre avant ajustements	216 022,49 \$
Frais de banque / frais spc	15,00 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$
Frais de banque / renouv. marge de crédit	500,00 \$
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$
Impact net des ajustements au grand-livre	-599,49 \$
Solde au grand-livre après ajustements	215 423,00 \$

2021-03-03

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 28 février 2021.

#### **COMPTES À ACCEPTER**

##### Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 5 293,21 \$

Comptes payés : 2 685,22 \$

2021-03-04

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 1<sup>er</sup> mars 2021, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 27 888,89 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

2021-03-05

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement d'accepter le paiement des factures suivantes, effectif au 15 février 2021 :

Facture chez Bonisoir St-Pamphile (diesel/essence) au montant de 237,23 \$ ainsi que la facture de Lucien Pelletier (frais utilisation véhicule personnel) au montant de 175,00 \$.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 1<sup>er</sup> mars 2021

Julie Bélanger, sec.-trésorière

## **5. DEBATS**

### **5.1 NOMINATION - POSTE D'ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Bianka Viel, n'étant plus disponible lors de la confirmation de l'emploi, on retient les services de la candidate suivante, soit : Kimberley Thibault-Jocas.

2021-03-06

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement de retenir la candidature de madame Kimberley Thibault-Jocas au poste d'adjointe administrative. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. Que le salaire et les conditions de travail seront fixés à l'entente.

### **5.2 PATINOIRE**

2021-03-07

Il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement de mettre fin au contrat de la patinoire en date du dimanche 7 mars 2021 si la température permet le maintien de la patinoire jusqu'à cette date.

### **5.3 DENEIGEMENT DES COURS**

L'employé municipal, monsieur Lucien Pelletier, a quitté son emploi le mardi 16 février dernier.

Monsieur Marcel Pelletier, ancien employé municipal, a été rencontré et accepte de « dépanner » la municipalité pour le reste de la saison hivernale pour effectuer le déneigement des cours.

2021-03-08

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Christian Thériault et résolu unanimement de retenir les services de monsieur Marcel Pelletier pour effectuer le déneigement des cours pour le reste de la saison hivernale 2020-2021. Que le salaire et les conditions de travail seront fixés à l'entente.

### **5.4 EMPLOI – EMPLOYÉ MUNICIPAL**

La municipalité offrira le poste d'employé municipal, poste à temps plein de 40h /semaine, par le biais d'un feuillet postal. Les fonctions générales reliées à l'emploi seront les suivantes:

- Voirie municipale
- Montage/démontage des bandes de la patinoire extérieure et préparation de la patinoire (glaçage/entretien)
- Déneigement des toitures des bâtiments municipaux
- Entretien des bâtiments et des terrains municipaux
- Entretien du gazon et entretien paysager
- Entretien des citernes du service incendie
- Toutes autres tâches connexes à l'emploi (menuiserie, mécanique, etc.)

La personne recherchée devra posséder un permis de conduire valide. Le salaire sera déterminé selon les compétences et les qualifications du candidat. Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard le mardi 6 avril 2021 à 16 h 00. Seules les personnes sélectionnées seront contactées. La municipalité se réservera le droit de n'accepter aucune candidature.

2021-03-09

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'offrir le poste d'employé municipal, poste à temps plein de 40h/semaine. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

## **5.5 EMPLOIS D'ÉTÉ**

### **5.5.1 Moniteurs de terrain de jeux**

Une seule étudiante a fait parvenir son curriculum vitae pour les emplois de moniteurs de terrain de jeux pour l'été 2021, soient : Chloé Thibault.

2021-03-10

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Solange Pelletier et résolu unanimement de retenir les services Chloé Thibault pour le poste de monitrice en chef, soit : 35 heures par semaine au salaire minimum en vigueur au moment de l'emploi, pour le terrain de jeux de l'été 2021.

La Municipalité offrira de nouveau, par le biais d'un feuillet postal, un deuxième poste de moniteurs pour le terrain de jeux. Les personnes intéressées doivent être âgées de 15 ans et plus au début de l'emploi. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard le mardi 6 avril prochain avant 16h00.

### **5.5.2 Responsable des travaux dans la forêt de Blanche-Neige**

Aucune personne n'a fait parvenir son curriculum vitae pour l'emploi.

La Municipalité offrira de nouveau, par le biais d'un feuillet postal, l'emploi de responsable des travaux pour prendre en charge les travaux (débroussaillage, coupe d'arbres, amélioration du sentier pédestre, etc.) et la supervision des étudiants dans la forêt de Blanche Neige pour la continuité du Sentier des sept nains. L'emploi est à temps partiel pour la saison estivale 2021. Salaire à déterminer. Les personnes intéressées doivent donner leur nom à la municipalité au plus tard le mardi 6 avril prochain avant 16h00.

### **5.5.3 Employés - Forêt Blanche-Neige**

Seulement Étienne Thibault de Sainte-Perpétue a fait parvenir son curriculum vitae pour l'emploi. On mentionne qu'on veut privilégier les étudiants de Sainte-Félicité avant ceux des municipalités voisines.

La Municipalité offrira de nouveau, par le biais d'un feuillet postal, les deux emplois pour étudiants pour des travaux dans la forêt de Blanche-Neige. Les personnes intéressées doivent être âgées de 15 ans et plus au début de l'emploi. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard le mardi 6 avril prochain avant 16h00.

## **5.6 SÉCURITÉ INCENDIE**

### **5.6.1 Achat d'équipements et fourniture de services regroupés**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Félicité doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en oeuvre en sécurité incendie;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

ATTENDU QU' une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en oeuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en

groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

2021-03-11

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Sainte-Félicité à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

### **5.6.2 Schéma de couverture de risques**

Monsieur St-Pierre mentionne que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est présentement en révision à la MRC de L'Islet, et que le prochain Schéma sera présenté aux municipalités au début de l'automne prochain.

### **5.6.3 Rencontre de candidats intéressés**

Quelques candidats sont intéressés à faire partie du service incendie de Sainte-Félicité et de Saint-Marcel. Une rencontre avec les candidats est prévue le mardi 16 mars prochain où Monsieur Langis Gamache, coordonnateur et directeur incendie, donnera toute l'information pertinente quant aux fonctions et aux exigences pour devenir pompier et intégrer le service incendie.

## **5.7 ALIÉNATION D'UN BIEN PUBLIC (LOT À BOIS)**

Considérant que l'article 6.1 du Code Municipal permet à une municipalité de procéder à l'aliénation de tout bien à titre onéreux ;

Considérant que seuls les biens du domaine privé de la municipalité peuvent être aliénés ;

Considérant que pour aliéner un bien du domaine public, il est nécessaire de préalablement de le faire passer au domaine privé municipal par résolution avant de l'aliéner ;

2021-03-12

En conséquence, il est proposé par Christian Thériault, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Sainte-Félicité fasse passer le lot 5 489 197 – 5 489 205 (Lot 41 Rang 2 Canton 5) dans les biens du domaine privé de la municipalité.

Que ledit lot soit vendu au plus offrant à partir de 100 000 \$ et plus.

## **5.8 ACHAT DUNE CAMIONNETTE**

La municipalité désire faire l'acquisition d'une camionnette pour le service général des travaux municipaux.

On mentionne qu'en inventaire chez Garage Lord et Frères de Tourville est disponible :

Dodge Ram 1500 avec boîte de 8 pieds

Année 2021

Prix affiché : 56 000 \$

Rabais applicable à une municipalité (Plan gouvernemental) -11 500 \$

À ajouter :

Pneus d'hiver 10 ply

Gyrophare

Roues noires

2021-03-13

Il est proposé par Solange Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser l'achat et le paiement d'une camionnette. Que le montant de l'achat soit pris à même le surplus accumulé. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif cet achat. Que la directrice générale soit autorisée à négocier l'achat de la camionnette ainsi que les ajouts. Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement du compte ci-haut mentionné.

Date : 1<sup>er</sup> mars 2021

Julie Bélanger, sec.-trésorière

## **5.9 LOISIRS**

La conseillère Guylaine Chouinard donne un résumé de deux rencontres en visioconférence à lesquelles elle a participé concernant une vaste consultation pour tous les acteurs de la MRC de L'Islet en vue de trouver des actions pour le loisir culturel. Une autre rencontre est prévue dans les prochaines semaines.

## **5.10 G7**

La directrice générale mentionne que lors de l'adoption du plan d'action du G7, les municipalités participantes avaient accepté de faire l'embauche d'un agent de développement en loisirs. Avec la pandémie, le processus d'embauche a été mis en attente. Le processus reprendra dès la fin de l'été pour procéder à l'embauche de la personne retenue au début de l'automne.

## **6. CORRESPONDANCE**

2021-03-14

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 03-2021 en date du 1<sup>er</sup> mars 2021.

## **7. VARIA**

### **7.1 Déneigement des toitures**

On mentionne que Monsieur David Morin a commencé à effectuer le déneigement des toitures des bâtiments municipaux.

### **7.2 Tournée des municipalités par la députée**

On mentionne que la députée, Madame Marie-Ève Proulx, a débuté une tournée régionale des municipalités « Le temps d'une marche ». Madame Proulx a comme objectif de rencontrer toutes les municipalités dont elle représente.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La réunion se tenant à huis clos, les gens sont invités à envoyer par écrit leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

## **9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2021-03-15

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h28.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière